

Conditions Générales d'Utilisation (« CGU ») Territoire Citoyen Version V20231113-Genève pour agirageneve.ch

Le service agirageneve.ch que vous allez utiliser et les engagements que vous prenez

Bonjour. Vous désirez œuvrer et contribuer à la transition écologique de votre territoire et vous envisagez d'utiliser la plateforme agirageneve.ch (le Service). Bienvenue et d'avance merci pour votre contribution à la transition.

Les présentes CGU s'adressent à tout-e utilisat-eur-ric(e) du Service, sans exception, quels que soit son rôle dans le Service et l'usage qu'il-elle souhaite en faire, (les Utilisat-eur(s)-ric(e(s))). Ces CGU font partie intégrante du Service et s'appliquent de manière obligatoire à tout Utilisat-eur-ric(e) de ce Service. L'usage du Service suppose l'acceptation préalable et le respect impératif des présentes CGU et de chacune de leurs modifications ultérieures publiées en ligne.

La gestion des partenaires Ressources d'agirageneve.ch vous intéresse ? En voici un zoom de synthèse (version complète en B.2 et B.3 ci-dessous)

Les Ressources locales et leurs caractéristiques

Le Service vous propose des Ressources, acteurs locaux qui peuvent vous aider dans la mise en œuvre de votre transition, comme autant de pôles de ressources déjà disponibles dans votre Territoire (les « Ressources »).

Dans le cas d'agirageneve.ch, des critères particuliers s'appliquent pour choisir les Ressources apparaissant dans le Service et en lien avec les actions de transition proposées. Ils ont pour objet de privilégier les services locaux, non marchands, principalement de type associatif, de la société civile et/ou à but non lucratif, proposant une finalité porteuse de sens et de valeurs, et encourageant spécifiquement la Transition.

Dans leur grande majorité, les entreprises mentionnées sont membre du réseau de l'économie sociale et solidaire « après » (Après-Ge), et en respectent la charte. Les sites à caractère commerciaux ne sont pas recommandés, sauf si une action requière l'acquisition d'un bien ou d'un service utile à la transition et qu'il n'est que difficilement possible de l'acquérir ou d'en bénéficier autrement. Dans ce cas, sauf exception ou décision exceptionnelle de bonne foi prise par le Client Territoire, les entreprises, les commerces ou les artisans doivent disposer d'une arcade ouverte au public située sur le territoire genevois. Par ailleurs, sont également exclues les entreprises ne respectant pas les conditions de travail en usage à Genève (office cantonal de l'inspection et des relations du travail, OCIRT), ne respectant pas la loi sur le travail au noir (LTN) (Secrétariat d'État à l'économie, SECO), ou en faillites.

Les modalités de gestion de la liste des Ressources

agirageneve.ch applique au mieux ces critères pour publier la liste des Ressources. Quand une Ressource figure dans le Service, l'Utilisat-eur-ric(e) dispose de la possibilité d'être redirigé vers son site. Certaines Ressources peuvent le cas échéant être elles-mêmes des répertoires d'autres prestataires.

agirageneve.ch n'est en aucune manière responsable de la qualité des informations, des biens et services proposés par les Ressources, ni de toute conséquence éventuelle quand, sous sa responsabilité, un-e Utilisat-eur-ric(e) décide d'y faire appel.

Une Ressource figurant dans le Service peut demander à être retirée de la liste publiée en contactant l'Assistance. Tout prestataire local pensant répondre aux critères ci-dessus et qui ne figurerait pas à ce titre dans le Service peut demander à l'Assistance de rejoindre la liste des Ressources. agirageneve.ch se réserve le droit d'arbitrer cette décision sur motifs explicites en lien avec les CGU, motifs qui seront alors communiqués au demandeur. Tout Utilisat-eur-ric(e) du Service peut notamment dans le Forum du Service transmettre une adresse de Ressource qui n'est pas encore listée, qu'il-elle connaît et dont il-elle est satisfait-e, ou partager un commentaire basé sur son expérience personnelle. agirageneve.ch interviendra alors, notamment pour vérifier si les critères d'acceptation sont réunis.

Comme sur d'autres sites internet à buts similaires, agirageneve.ch se réserve la possibilité d'enlever les Ressources qui ne correspondraient plus aux critères mentionnés ci-dessus, ou dont les liens internet seraient absents ou inefficaces, ou dont certaines pratiques s'avèreraient incompatibles avec les principes du développement durable, ou chez lesquelles seraient constatés des manquements répétés en matière de relation acceptable avec les consommateurs et consommatrices.

agirageneve.ch promeut une démarche constructive et fera son possible pour contenter les demandeurs. Après discussion, la décision finale revient à agirageneve.ch

Les CGU sont organisées en huit parties.

- A. L'accès au Service, zone couverte et catégories d'Utilisat-eurs-ric(e)s
- B. Les entités porteuses ou parties prenantes au Service
- C. La présentation du Service et les modalités de son bon usage
- D. Quels sont les Données et les Contenus gérés par le Service ?
- E. Quelles sont les politiques de protection et de gestion des Données Personnelles ?
- F. Comment le Service est-il évalué et modéré, et quelles sont ses restrictions et interdictions ?
- G. Comment les CGU sont-elles applicables et comment évoluent-elles ?
- H. Informations légales du Service

A. L'accès au Service, zone couverte et catégories d'Utilisat-eurs-rices

A.1. L'accès au Service

Si vous vous connectez au Service pour la première fois, vous devez y être habilité-e par le Fournisseur du Service (le « Fournisseur » - voir B. Les entités porteuses ou parties prenantes au Service) et vous devez au préalable accepter les présentes CGU. Si vous utilisez déjà le Service et si les CGU sont modifiées, vous devez accepter les modifications qui auront été publiées pour pouvoir poursuivre l'utilisation du Service. Les CGU précisent les termes et conditions applicables à votre utilisation du Service qui se fait par le biais d'une connexion Internet ou d'une connexion au réseau téléphonique de type 3G ou suivantes.

A.2. La zone couverte par le Service

Le Service agirageneve.ch est actuellement ouvert à toute personne disposant d'une adresse e-mail valide et signant les présentes CGU et leurs modifications. Ceci étant, la zone couverte par le Service en termes de Contenu (le « Territoire ») est celle de Genève et de ses environs. Les ressources locales présentées dans le Service se limiteront par conséquent à ce territoire.

Le Fournisseur se réserve le droit de modifier les conditions de droit d'accès au Service et la définition du Territoire, et le cas échéant de les restreindre. Dans ce cas, les Utilisat-eurs-rices déjà inscrits conserveront leur droit d'accès, et les nouveaux inscrits a posteriori de cette modification se devront de respecter la nouvelle version des CGU qui précisera les nouvelles définitions de droit d'accès. Les Utilisat-eurs-rices ainsi définis par ces critères sont appelés les Ayant-droits.

agirageneve.ch est le nom choisi par la Ville de Genève pour nommer le déploiement du Service dans la ville et ses communes avoisinantes. Les Utilisat-eurs-rices qui s'inscrivent au Service agirageneve.ch ont accès à une instance de la plateforme Territoire Citoyen dédiée à ce groupe d'Utilisat-eurs-rices et à ce Territoire. Il existe d'autres instances similaires, sous d'autres noms qu'agirageneve.ch, dédiées à d'autres territoires.

Sous réserve que les CGU spécifiques de chacune de ces instances le permettent, un-e même Utilisat-eur-ric-e peut s'inscrire à plusieurs instances, quand bien même le Service le-la met notamment en réseau avec un collectif d'Utilisat-eurs-rices et des acteurs locaux différents dans chaque instance, donnant au Service de son lieu d'habitation ou de travail une efficacité d'autant plus grande pour lui-elle. Les différentes instances peuvent présenter des similitudes et des différences, au libre choix des entités porteuses du Service (voir partie B.).

A.3. Les catégories d'Utilisat-eurs-rices

En tant qu'Utilisat-eur-ric-e du Service agirageneve.ch vous correspondez à l'une de ces deux catégories suivantes : les Habitant-e-s du Territoire et plus généralement tous les Ayants-droits du Territoire, et un ou plusieurs Administrat-eur(s)-ric-e(s) habilité-e-s sur le Service.

- **Ayant-droits du Territoire**

Bienvenu-e-s. Le Service vous propose des actions concrètes, des informations et un forum pour contribuer à un monde plus écologique et durable dans certains des thèmes de la transition tels que choisis par votre Fournisseur et le Client Territoire (voir partie B.) et dans les limites de vos propres choix. Certaines de ces actions peuvent être reliées à certains acteurs locaux, les "Ressources (locales)", qui peuvent faciliter la mise en œuvre de cette ou de ces actions. Le Service vous permet aussi de consulter, partager et gérer des Contenus de manière sécurisée dans le cadre de votre propre Transition et contribuer ainsi à celle de votre Territoire. Vous utilisez le Service exclusivement dans ce cadre et dans ce périmètre.

- **Administrat-eur(s)-ric-e(s)**

Votre Fournisseur a nommé un (ou plusieurs) Administrat-eur(s)-ric-e(s) du Service qui en assure(nt) l'administration, à savoir propose(nt) les Contenus et réalise(nt) des missions de modération, d'animation et de communication. Votre Fournisseur met à votre disposition une Assistance à votre utilisation du Service et qui vous permet d'échanger avec les Administrat-eur(s)-ric-e(s) en cas de difficulté, en utilisant l'adresse info@agirageneve.ch

B. Les entités porteuses ou parties prenantes au Service

B.1. Les entités qui participent du Service

Les différentes instances du Service sont toutes exploitées à partir d'une même solution technique, appelée Territoire Citoyen (la « Solution »). La Solution en tant que code informatique, est gérée par Action & Transition Sàrl (« A&T »), CHE-458.543.024, Canton de Vaud, Suisse (« l'Editeur »). A&T est le gestionnaire des fonctionnalités de la solution et décide le cas échéant de ses évolutions fonctionnelles et techniques.

La Solution est distribuée par A&T ou par d'autres distributeurs ou licenciés (les « Licenciés »). L'association Goodtrack, CHE-274.897.815, Canton de Vaud, Suisse, est un de ces distributeurs licenciés.

Pour agirageneve.ch, l'association Goodtrack est effectivement le fournisseur du Service (le « Fournisseur ») au sens qu'elle est en charge de publier les Contenus dans le Service pour la part qui est la sienne (voir partie D. Données et Contenus du Service) et d'organiser son bon usage et notamment l'assistance.

La Solution est techniquement exploitée, à savoir opérations d'exploitation courante, disponibilité, performance, sauvegardes, sécurité, support technique, maintenance corrective et maintenance évolutive, par Octree Sàrl, CHE-314.284.791, Canton de Genève, Suisse. Octree Sàrl est sous-traitant du Fournisseur (l'« Exploitant ST »). Il exploite le Service sur base des spécifications définies par le Fournisseur.

La Ville de Genève, notamment son service Agenda 21 – Ville durable, et la République et le Canton de Genève, notamment sa Direction de la Durabilité et du Climat (collectivement, le « Client Territoire ») sont partenaires au financement du Service, permettant sa gratuité pour l'Utilisat-eur-ric-e, et participent à l'élaboration des Contenus.

B.2. Les Ressources locales et leurs caractéristiques

Le Service vous propose des Ressources, acteurs locaux qui peuvent vous aider dans la mise en œuvre de votre transition, comme autant de pôles de ressources déjà disponibles dans votre Territoire (les « Ressources »).

Dans le cas d'agirageneve.ch, le Client Territoire a proposé au Fournisseur, applique et fait appliquer des critères particuliers pour choisir les Ressources apparaissant dans le Service et en lien avec les actions de transition proposées.

Ces critères ont pour objet de privilégier les services locaux, non marchands, principalement de type associatif, de la société civile et/ou à but non lucratif, proposant une finalité porteuse de sens et de valeurs, et encourageant spécifiquement la Transition.

Dans leur grande majorité, les entreprises mentionnées sont membre du réseau de l'économie sociale et solidaire « après » (Après-Ge), et en respectent la charte. Les sites à caractère commerciaux ne sont pas recommandés, sauf si une action requière l'acquisition d'un bien ou d'un service utile à la transition et qu'il n'est que difficilement possible de l'acquérir ou d'en bénéficier autrement. Dans ce cas, sauf exception ou décision exceptionnelle de bonne foi prise par le Client Territoire, les entreprises, les commerces ou les artisans doivent disposer d'une arcade ouverte au public située sur le territoire genevois. Par ailleurs, sont également exclues les entreprises ne respectant pas les conditions de travail en usage à Genève (office cantonal de l'inspection et des relations du travail, OCIRT), ne respectant pas la loi sur le travail au noir (LTN) (Secrétariat d'État à l'économie, SECO), ou en faillites.

B.3. Les modalités de gestion de la liste des Ressources

Le Client Territoire et le Fournisseur appliquent au mieux les critères listés en B.2. ci-dessus pour publier la liste des Ressources. Quand une Ressource figure dans le Service, l'Utilisat-eur-riche dispose de la possibilité d'être redirigé vers son site. Certaines Ressources peuvent le cas échéant être elles-mêmes des répertoires d'autres prestataires.

Le Fournisseur et le Client Territoire ne sont en aucune manière responsables de la qualité des informations, des biens et services proposés par les Ressources, ni de toute conséquence éventuelle quand, sous sa responsabilité, un-e Utilisat-eur-riche décide d'y faire appel. Ils n'interviennent pas dans le règlement d'éventuels litiges qui pourraient en résulter.

Toute Ressource figurant à ce titre dans le Service peut demander à être retirée de la liste publiée en contactant l'Assistance. Tout prestataire local pensant répondre aux critères ci-dessus et qui ne figurerait pas à ce titre dans le Service peut demander à l'Assistance de figurer dans la liste des Ressources. Le Client Territoire se réserve le droit d'arbitrer cette décision sur motifs explicites en lien avec les CGU, motifs qui seront alors communiqués au demandeur. Tout Utilisat-eur-riche du Service peut notamment dans le Forum du Service transmettre une adresse de Ressource qui n'est pas encore listée, qu'il-elle connaît et dont il-elle est satisfait-e, ou partager un commentaire basé sur son expérience personnelle. Le Fournisseur interviendra alors, notamment pour vérifier si les critères d'acceptation sont réunis.

Comme sur d'autres sites internet à buts similaires, le Fournisseur et le Client Territoire se réservent la possibilité d'enlever les Ressources qui ne correspondraient plus aux critères mentionnés ci-dessus, ou dont les liens internet seraient absents ou inefficaces, ou dont certaines pratiques s'avèreraient incompatibles avec les principes du développement durable, ou chez lesquelles seraient constatés des manquements répétés en matière de relation acceptable avec les consommateurs et consommatrices.

Le Fournisseur et le Client Territoire prouvent une démarche constructive et feront leur possible pour contenter les demandeurs. Après discussion, la décision finale revient au Fournisseur et au Client Territoire. La décision ne peut être contestée.

C. La présentation du Service et les modalités de son bon usage

C.1. La synthèse des fonctions du Service avec ou sans Compte Utilisat-eur-riche

L'usage du Service est relativement intuitif. En synthèse, il offre des listes d'actions de transition, classées par thème de la vie quotidienne, un annuaire des Ressources locales pouvant aider dans leur mise en œuvre (voir les critères et modalités en B.2. et B.3.), des nouvelles et des événements liés à la Transition locale, et un Forum d'échanges entre les Utilisat-eurs-riche-s.

La plupart des Contenus sont consultables librement. La gestion complète de sa Transition demande de créer un Compte Utilisat-eur-riche personnel (un « Compte ») pour disposer de toutes les fonctionnalités, et notamment l'accès au Forum pour y publier des Contenus, la possibilité d'engager les actions et de récolter des points verts (« Greenpoints ») indicatifs de sa contribution à la Transition, et de recevoir une newsletter si demandée.

C.2. Par quels moyens accède-t-on au Service ?

L'accès au Service s'effectue par le réseau Internet ou mobile et plus particulièrement via des interfaces Web ou le cas échéant une application mobile directement téléchargée sur votre mobile. Si vous avez déjà créé votre Compte, vous serez alors invité(e) à vous identifier au moyen d'un identifiant et d'un mot de passe qui est associé à votre Compte de manière sécurisée. Certaines sections du Service, pour des raisons de responsabilité ou de confidentialité, sont réservées à certain-e-s Utilisat-eurs-riche-s, comme la modération, réservée aux Administrat-eurs-riche-s.

Le Service prévoit des contrôles d'accès. Si vous pensez être éligible à l'accès au Service mais que ce dernier vous en empêche par ses contrôles automatiques ou manuels, vous pouvez contacter l'Assistance au Service gérée par votre Fournisseur.

C.3. Comment créer mon Compte ?

Vous renseignez votre nom, prénom, adresse postale, un mot de passe et une adresse e-mail unique, valide et dont vous êtes le-la seul-e utilisat-eur-riche (vos « Données Personnelles ») pour recevoir la confirmation de votre inscription au Service et pour d'éventuels futurs échanges avec l'Administration du Service. Le processus d'inscription vous demande de valider l'adresse e-mail que vous souhaitez utiliser en vous y envoyant une demande de confirmation. A noter que cette demande peut apparaître

indépendamment de la volonté de votre Fournisseur ou de l'Exploitant ST dans les courriels indésirables, ou spam. Merci de vérifier cette possibilité si vous ne trouvez pas le message de demande de confirmation dans votre boîte de réception. Après confirmation de la validité de l'adresse e-mail que vous avez indiquée, si vous correspondez à la zone couverte par le Service et êtes un Ayant-droit valide, votre Compte sera alors pleinement créé et vous pourrez accéder aux services listés en C.2.

C.4. Comment se modifient mes Données Personnelles ?

Toutes vos Données Personnelles sont modifiables par vous-même depuis votre Compte.

C.5. Quels sont les engagements que je prends en utilisant le Service ?

Nous considérons que vous vous connectez régulièrement à l'adresse e-mail que vous avez fournie et que toute information qu'A&T, le Fournisseur, l'Exploitant ST ou l'Administrateur y envoie est réputée lue. Si nécessaire, vous répondez aux éventuelles questions dans un délai raisonnable.

Vous devez au préalable accepter les CGU ainsi que leurs modifications. L'accès et l'utilisation du Service s'effectuent uniquement dans le cadre de la réalisation de votre propre Transition et d'une contribution à la Transition de votre Territoire. Les informations et Données Personnelles que vous fournissez doivent être sincères, complètes, exactes, et régulièrement mises à jour sous peine de vous voir interdire l'accès au Service par suspension ou annulation de votre Compte.

Vous vous engagez à ne pas céder votre identifiant ou votre mot de passe, et vous veillez scrupuleusement à la préservation du caractère confidentiel, personnel et non communicable de votre mot de passe, à ce que le ou les Comptes soient exploités exclusivement par des humains et jamais par des machines ou des logiciels, à particulièrement respecter les règles de gestion des Contenus (voir la partie D) et les règles de propriétés intellectuelles associées, et plus généralement les dispositions des présentes CGU et les liens contractuels les encadrant vous liant personnellement, et ce, avec bonne foi.

Ces engagements étant respectés, l'organisation et la bonne gestion du Service et des Comptes sont de la responsabilité du Fournisseur avec l'appui de l'Exploitant ST du Service.

Votre Fournisseur et l'Exploitant ST se réservent le droit de fermer le Compte d'un Ayant-Droit qui ne respecterait pas ces engagements.

C.6. Puis-je me désinscrire ?

Vous pouvez vous désinscrire directement depuis votre Compte.

C.7. La fourniture et l'exploitation du Service peuvent-elles s'arrêter ?

Une fois initialisé, le Service est mis à votre disposition dans un esprit de longue durée. Le Service suit néanmoins la durée du Contrat de Licence et du Contrat de votre Fournisseur, dans la mesure où l'Editeur, le Client Territoire ou le Fournisseur peuvent chacun décider de son arrêt en respect des modalités contractuelles en vigueur entre eux. Dans ce cas, ils vous en informent à l'avance.

C.8. Y a-t-il des équipements ou logiciels nécessaires au bon fonctionnement du Service ?

Oui. Vous devez vérifier la compatibilité de vos équipements, logiciels et éventuellement de vos systèmes informatiques, ou la faire valider en cas de doute auprès d'un expert du métier. A&T assure aux Ayants-Droits un fonctionnement adéquat pour les dernières versions stables en accès ou en téléchargement ainsi que la version antérieure pour les systèmes d'exploitation et navigateurs suivants : iOS, Android, Chrome, Mozilla Firefox, Microsoft Edge, Safari. L'exécution des Javascripts doit être autorisée sur le ou les navigateurs que vous utilisez.

Si vous êtes Administrateur du Service, il vous appartient de vous assurer que vos ressources de connexion et d'utilisation du Service sont compatibles avec les spécificités du Service. Dans le cas particulier d'une utilisation sur des réseaux d'entreprise, les politiques de contrôle du trafic Internet de l'entreprise en question peuvent interdire l'accès au Service ou provoquer des difficultés dans la navigation (Proxy, Firewall notamment). Il peut être nécessaire de se faire autoriser l'accès par la direction ou la direction des systèmes d'information de l'entreprise ou de la structure concernée

C.9. L'accès au Service est-il payant ?

Le Service est en général gratuit pour les Habitant-e-s ou Ayants-Droits du Territoire, qui peuvent néanmoins être sollicité-e-s pour apporter une contribution au Service sous différentes formes, sans obligation dans cette hypothèse.

Concernant les ressources matérielles afférentes à la capacité à utiliser le Service : matériel informatique ou Smartphone, logiciels liés à leur bon usage général, accès internet ou téléphonique, et tout support et ressource de cette nature, technique ou humaine, la bonne disponibilité de cette ressource est exclusivement à votre charge ou à celle de la personne physique ou morale concernée.

C.10. Des précisions sur la disponibilité du Service ?

A&T délivre les licences, organise la distribution, l'hébergement et l'exploitation du Service. En sous-traitance du Fournisseur, l'Exploitant ST assure la disponibilité du Service, sa continuité et la maintenance corrective avec l'objectif d'une disponibilité du Service à hauteur de 98 %, hors interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement du Service ou indisponibilité non imputable à A&T ou à l'Exploitant ST, comme par exemple un mauvais équipement ou logiciel ou des erreurs commises par le Client Territoire, le Fournisseur ou un ou plusieurs Ayants-Droits ou un cas de force majeure de type pannes généralisées de moyens du web ou attaque en déni de service. A condition de rester en accord avec son engagement de disponibilité du Service, l'Exploitant ST peut procéder à des interruptions de Service pour des opérations de maintenance. Ces temps, sous réserve qu'ils aient été annoncés par avance, ne sont pas pris en compte dans le calcul du temps de disponibilité du Service. En aucun cas A&T, le Fournisseur ou l'Exploitant ST ne peuvent être tenus pour responsables des conséquences du mauvais usage du Service par un Ayant-Droit.

C.11. Comment fonctionne l'Assistance au Service ?

Le Fournisseur avec l'appui de l'Exploitant ST s'engage à assurer l'Assistance et le support à l'utilisation du Service. Vous pouvez connaître les modalités de fonctionnement de l'Assistance en contactant l'adresse info@agirageneve.ch

C.12. Est-ce que le Service utilise des cookies ?

Oui, le Service utilise des cookies, peu d'ailleurs. Nous n'en faisons qu'une analyse dépersonnalisée et statistique à la seule fin d'améliorer le service rendu. Vous pouvez les accepter ou les refuser.

C.13. La synthèse de mes responsabilités ?

En synthèse, vous êtes notamment responsable de votre matériel et moyens informatiques, de vos Données Personnelles (voir la partie D.), de la confidentialité de votre mot de passe, des Contenus que vous publiez, de l'usage que vous faites du Service, et du respect intégral des présentes CGU et de leurs modifications.

D. Quels sont les Données et les Contenus gérés par le Service ?

D.1. Quels sont les Contenus proposés dans le Service ?

Le Service propose à ses Ayants-Droits l'utilisation et l'enrichissement de Contenus de différentes natures, facilitant la Transition :

1. Les actions qui facilitent votre Transition, avec le cas échéant l'indication des impacts qu'elles génèrent et des « green-points » qui vous sont alloués si vous avez créé votre Compte (voir C.1. et C.3.) quand vous déclarez avoir fini d'engager l'action. Les actions sont présentées sous forme de fiches qui détaillent leur mise en œuvre. Les actions et bonnes pratiques peuvent être des écogestes, des processus personnels ou professionnels, des diagnostics, des changements ou une meilleure gestion d'équipements, des sensibilisations et des communications, des formations etc...
2. Les Ressources proposées par des acteurs et prestataires en général locaux, voir B.2. et B.3.

Les Contenus de nature 1 et 2 ci-dessus sont désignés « Données Bases de Connaissances ».

3. Des Contenus de nature réseau social facilitant la mobilisation collective et l'animation du Service, de type nouvelles locales, publications de messages et de posts entre Utilisat-eurs-rices. Ces Données sont dites « Données de Publication ».
4. Les « Données Personnelles » confidentielles et protégées vous concernant en tant qu'Utilisat-eur-riche : nom, prénom, adresse postale, adresse e-mail notamment.

A&T et le Fournisseur se réservent le droit d'imposer des limites raisonnables à l'utilisation des Contenus notamment sur les volumes résultant, l'espace de stockage, la capacité de traitement ou autres.

D.2. Y-a-t-il des Contenus confidentiels à protéger ?

En plus de vos Données Personnelles, certaines Données peuvent être confidentielles suivant vos propres décisions, celles du Client Territoire ou du Fournisseur. Dans ce dernier cas, ceux-ci vous communiquent les règles de confidentialité que vous devez alors strictement respecter. La responsabilité d'A&T ne peut être engagée en cas de manquement à ces règles et principes.

D.3. Quelles sont les règles d'utilisation des Contenus ?

Dans le Service, si vous avez créé votre Compte (voir C.1. et C.3.), vous avez la possibilité d'interagir entre vous dans le Forum par l'intermédiaire de publications et de posts. Ces interactions sont soumises aux règles des présentes CGU. Il est notamment interdit de transmettre une adresse électronique (e-mail), une adresse postale, un numéro de téléphone ou un lien vers un site internet en dehors de tout autre finalité nécessaire à la Transition dans le cadre strict du Service, et dans ce cas à condition d'avoir recueilli une autorisation préalable de la personne ou de l'entité concernée. A&T, le Fournisseur et l'Exploitant ST se réservent le droit de contrôler le contenu des échanges réalisés dans le Service entre les Utilisat-eurs-rices afin de veiller au respect des présentes CGU. Voir notamment la partie F sur le service de modération.

D.4. Tout le monde a-t-il accès à tous les Contenus ?

Les Administ-eurs-rices de chaque Service sont responsables de l'application d'un niveau d'accès adéquat au Contenu, par exemple pour assurer la séparation des Contenus entre les différentes instances par Territoire ou la protection des Données Personnelles. Sous cette réserve, si vous avez créé votre Compte, vous avez accès à tous les Contenus de votre Service à l'exclusion des Données Personnelles des autres Utilisat-eurs-rices.

D.5. Qui détient la propriété intellectuelle des Contenus ?

Les Données Personnelles appartiennent à leurs Utilisat-eurs-rices et sont leur entière propriété. Les Données et Contenus spécifiques des Ressources leur appartiennent. Les autres Contenus, comme les Données de Publication et les Données Bases de Connaissances organisées dans le Service et leurs enrichissements constituent une œuvre collective dont A&T et le Fournisseur sont notamment les organisateurs et agrégateurs. A ce titre, ces Contenus du Service ainsi créés et structurés sont entièrement libres d'usage par A&T, sans restriction autre que, le cas échéant, le respect des droits d'auteur applicables à certaines parties de ces Contenus. En termes de propriété, ils sont co-détenus par le Client Territoire et A&T. Le Client Territoire dispose donc lui aussi de leur libre usage, sous réserve du respect des restrictions et obligations légales afférentes qui pourraient y être attachées par ailleurs.

Néanmoins, à titre exceptionnel, certains Contenus Bases de Connaissances, contractuellement définis avec A&T ou légalement reconnus comme tels, peuvent relever de la propriété du Fournisseur, ou du Client Territoire, ou de Ressources ou de l'Utilisat-eur-riche par leur caractère substantiel, qualitatif ou quantitatif : ils font alors dans le Service l'objet d'une protection en lien avec leurs droits d'auteur au nom de la personne physique ou morale concernée.

D.6. Comment puis-je notifier une contrefaçon de droit d'auteur ?

Vous avez la possibilité de notifier la violation constatée ou supposée d'un droit d'auteur à l'adresse de l'Assistance. Le Fournisseur engagera ses meilleurs efforts afin de remédier à cette violation.

D.7. Quelles sont les règles de responsabilité applicables aux Contenus, et les règles générales notamment applicables à leurs modifications et à leur publication ?

A&T promeut une économie de partage dans le respect des règles de propriété et des droits d'usage applicables. A&T est responsable des Contenus Bases de Connaissances qu'il a créés, générés et publiés, dits « Partagés », qui sont les Contenus génériques d'A&T. A&T les a mis à disposition du Client Territoire et du Fournisseur. Ces derniers portent la responsabilité de l'utilisation de ces Contenus et de leurs enrichissements : le Client Territoire et le Fournisseur, et leurs Administrat-eurs-rices sont responsables des modifications et des adaptations de ces Contenus Bases de Connaissances Partagés. Ils supportent ainsi les risques inhérents à l'utilisation de ces Contenus génériques modifiés et/ou publiés, y compris tout risque basé sur leur exactitude, leur exhaustivité, leur utilité et leur caractère licite et conforme notamment aux présentes CGU.

Les Contenus concernant les Ressources sont mis à disposition par le Client Territoire et le Fournisseur en se basant sur des données publiques déjà disponibles sur le web, en général en provenance directe du site de la Ressource ou de ses publications pré-existantes. L'Utilisat-eur-ric-e qui se connecte ou contacte toute Ressource, souscrit le cas échéant à ses offres ou services sous sa pleine et entière responsabilité propre. A&T, en tant qu'architecte, organisateur et agrégateur des Contenus Bases de Connaissances, le Fournisseur et l'Exploitant ST déclinent toute forme de responsabilité quant aux services et offres proposés par les Ressources et quant à leur souscription, et notamment quant à la conséquence de leur souscription par tout Utilisat-eur-ric-e.

Vous êtes en tant qu'Utilisat-eur-ric-e responsable de la bonne utilisation des Contenus, utilisation qui doit être faite dans les limites de l'objet et du périmètre du Service.

Tout Utilisat-eur-ric-e qui a créé son Compte est amené(e) à modifier ou à publier des Contenus dans le Service. Vous êtes en tant qu'Utilisat-eur-ric-e responsable des Contenus que vous publiez ou modifiez. En conséquence, et à la seule exception de vos Données Personnelles, vous déclarez et garanzissez pour tous les autres Contenus que vous publiez, respectivement :

- disposer de tous les droits notamment de propriété intellectuelle et des autorisations préalables nécessaires à la publication et à la diffusion de vos Contenus,
- afin de faciliter le déploiement de la Transition à travers le Service, céder à A&T (à l'exception de vos Données Personnelles) la totalité des droits patrimoniaux que vous détenez sur les Contenus que vous publiez ou partagez, cette cession se faisant à titre exclusif, pour le monde entier et pour toute la durée légale de protection de l'œuvre par le droit d'auteur, ainsi notamment par tout procédé et tout support,
- que le Contenu que vous publiez est conforme à toutes les lois, obligations fiscales, règles et réglementations pouvant s'appliquer, qu'il ne contient pas des éléments de texte (mots, expressions, phrases, etc.) qui sembleraient contraires aux bonnes mœurs, à l'esprit de la publication, ou susceptible de troubler ou choquer les autres Utilisat-eurs-rices, et qu'il correspond à l'objet du Service, à savoir la Transition, et à son périmètre.

E. Quelles sont les politiques de protection et de gestion des Données Personnelles ?

Le Fournisseur, l'Exploitant ST, le Client Territoire et vous-même, vous engagez à être en conformité avec la législation dans l'utilisation qu'à votre niveau, vous faites du Service. Vous vous engagez à ne pas utiliser le Service pour le stockage de Données et Contenus non conformes à la législation en vigueur. Chacun fait son affaire de se conformer à l'ensemble des exigences légales et réglementaires qui lui incombent relatives à la protection des Données Personnelles.

E.1. Quelle est la réglementation qui s'applique à la sécurité et la protection des Données Personnelles ?

A&T, le Fournisseur et l'Exploitant ST respectent les obligations qui leur incombent en vertu de la réglementation applicable en matière de protection des données, et notamment prennent les mesures techniques et organisationnelles utiles afin de préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données à caractère personnel.

Les auteurs disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des Données Personnelles qui les concernent.

Le Client Territoire, le Fournisseur, l'Exploitant ST et vous-même, vous engagez à prendre toutes précautions utiles afin de préserver la confidentialité et la sécurité des Données Personnelles traitées ou communiquées par l'intermédiaire du Service, notamment de ne partager en aucune manière vos mots de passe protégeant l'accès au Service, et de protéger vos Données Personnelles contre tout usage abusif ou toute destruction accidentelle ou illicite, perte accidentelle, altération, diffusion ou accès non autorisés, et plus généralement contre toute forme de traitement illégal ou illicite ou communication à des personnes non autorisées.

E.2. Où sont localisées les Contenus ?

L'intégralité des Contenus sont stockées de manière sécurisée dans des infrastructures localisées en Union Européenne, et actuellement en totalité en Suisse.

E.3. Qu'est-ce que la réversibilité des données ?

L'Exploitant ST s'engage à utiliser un système de sauvegarde et de réversibilité des données. En cas de négligence ou d'erreur de manipulation de la part du Client Territoire, du Fournisseur ou de votre propre fait, et sous réserve de faisabilité technique, une restauration des données par l'Exploitant ST est possible depuis les systèmes de sauvegarde des données à une date antérieure jusqu'à douze mois.

E.4. Mes Données Personnelles sont-elles conservées après l'arrêt de l'usage de mon Compte ?

L'Exploitant ST s'engage à ne pas conserver les Données Personnelles au-delà d'un an.

E.5. Les Contenus peuvent-ils être audités par un tiers ?

Oui, en cas de demande d'information, d'audit ou de contrôle qui pourrait être adressée à A&T, à l'Exploitant ST, au Fournisseur ou au Client Territoire par un tiers habilité, ceux-ci s'engagent à coopérer entre eux et le cas échéant avec les autorités de protection des Données Personnelles qui en formuleraient la demande. En cas de requête provenant d'une autorité administrative ou judiciaire reçue par A&T, l'Exploitant ST, le Fournisseur ou le Client Territoire, chacun s'engage à en informer immédiatement les autres et à coopérer à l'effet de cette requête.

E.6. Comment s'engage-t-on dans la protection et la sécurité des Données et des Contenus ?

A&T, le Fournisseur et l'Exploitant ST seront informés au plus tôt par eux-mêmes, ou par le Client Territoire, ou par vous-même en contactant l'Assistance, en cas d'évènement à même de signifier une attaque, ou une tentative, ou une faille qui pourrait avoir une incidence sur la sécurité d'exploitation du Service. Toutes les entités intervenantes doivent s'en informer les unes les autres au plus tard dans les quarante-huit (48) heures après la découverte de la faille de sécurité ou suivant réception d'une plainte. A&T et l'Exploitant ST corrigeront ou feront corriger à leurs frais et charges toute éventuelle faille de sécurité concernant la confidentialité et la sécurité des Données Personnelles, s'il s'avérait qu'elle était effectivement liée à un manquement de leur part dans leurs obligations.

E.7. Comment participe-t-on et s'engage-t-on dans le respect de la confidentialité des Données et des Contenus ?

Le Client Territoire, le Fournisseur, l'Exploitant ST et vous-même, vous engagez à totalement respecter les informations confidentielles signalées comme telles et enregistrées sur le Service. Vous vous engagez à ne pas divulguer volontairement d'informations sensibles à des tiers. En cas de doute pour une opération ou une information donnée, vous devez contacter l'Assistance, chargée de vous apporter la bonne réponse.

E.8. Les Données et Contenus peuvent-ils être utilisés à des fins commerciales ?

A&T, l'Exploitant ST, le Fournisseur et le Client Territoire s'engagent à ne pas collecter de Données et Contenus à des fins commerciales. A&T peut néanmoins procéder à des analyses dépersonnalisées, segmentées, cumulées ou statistiques sur toutes les Données du Service afin de l'améliorer. A&T, l'Exploitant ST, le Fournisseur et le Client Territoire s'interdisent d'utiliser pour leur compte ou pour le compte de tiers, les Données Personnelles dont ils pourraient avoir connaissance concernant les Utilisateurs-rices. Ils s'interdisent également d'effectuer ou de faire effectuer tout transfert de Données Personnelles vers des pays tiers hors des pays membres de l'Espace Economique Européen, ou qui n'auraient pas conclu d'accord avec un pays membre de l'Espace Economique Européen, sauf accord formel préalable entre A&T, le Fournisseur et l'Exploitant ST. Dans le cas d'un tel accord formel, ces derniers s'engagent à en justifier auprès de toute autorité de protection des Données Personnelles qui en ferait la demande.

E.9. La Service est-il conforme avec la Loi de Protection des données en vigueur au 1 septembre 2023 ?

Oui, en termes de Données Personnelles et de données en général. Le Service en date du 1 septembre 2023 utilise néanmoins deux modules périphériques qui peuvent entraîner le transfert de certaines données sur des serveurs hors de Suisse. Ces modules sont périphériques au Service lui-même, traitant de données statistiques consolidées ou d'aide à l'envoi d'e-mails. Ces modules seront prochainement remplacés par des solutions qui permettront de traiter toutes les fonctions du Service, y compris ces modules périphériques, sur des serveurs situés en Suisse. Vous serez informé(e) de ces modifications notamment par la publication d'une nouvelle version des CGU qui, notamment, modifiera le présent paragraphe.

F. Comment le Service est-il évalué et modéré, et quelles sont ses restrictions et interdictions ?

F.1. Vos évaluations et retours d'expérience.

Toute suggestion d'amélioration du Service est fortement recommandée. Vous êtes invité(e) et encouragé(e) à faire part dans le Forum de vos retours d'expérience, commentaires, et suggestions afin que le Fournisseur, l'Exploitant ST et A&T améliorent la Solution et le Service, ou en répondant aux propositions de collecte de votre retour d'expérience. Merci par avance !

F.2. Le Service est-il « modéré » ?

Oui. La Solution met à disposition un ensemble de fonctionnalités afin de faciliter la modération des Contenus par le Fournisseur. Votre Fournisseur et le Client Territoire mettent en œuvre une procédure de contrôle à l'aide de ces outils de modération du Contenu concernant les éléments entrés dans le Service. Il est de la responsabilité du Client Territoire ou du Fournisseur de modérer correctement les Contenus, et de la vôtre de respecter les bonnes pratiques et les interdictions légales et contractuelles de publication. A&T, et par délégation le Client Territoire, le Fournisseur ou l'Exploitant ST, demeurent libres à tout moment de modifier, de refuser ou de supprimer un Contenu ou un Compte sans préavis, ni indemnité, ni droit à remboursement, notamment si ce Contenu contrevient aux règles légales, aux présentes CGU et/ou est susceptible de porter atteinte aux droits d'un tiers.

F.3. Comment les abus ou les mauvaises conduites sont notifiés ?

Vous avez la faculté et vous êtes encouragé-e à signaler à l'Assistance un Contenu abusif ou une mauvaise conduite dans le Service. Merci !

F.4. Quelles sont les restrictions ou les interdictions dans l'utilisation du Service ?

Il est interdit de :

- a. poster, télécharger, publier, soumettre tout Contenu qui : (i) contrefait, détourne ou viole un brevet, un droit d'auteur, une marque, un secret de fabrique, un droit moral ou tout autre droit de propriété intellectuelle, le droit à l'image ou à la vie privée d'un tiers, (ii) porte atteinte ou encourage toute conduite qui enfreindrait toute loi ou réglementation applicable ou qui entraînerait une responsabilité civile ; (iii) est frauduleux, faux ou trompeur ; (iv) est diffamatoire, obscène, pornographique, vulgaire ou choquant ; (v) incite à la discrimination, au fanatisme, au racisme, à la haine, au harcèlement, à la discrimination ou aux exactions contre un individu ou un groupe ; (vi) est violent ou menaçant ou fait la promotion de la violence ou d'actes menaçants à l'encontre de toute autre personne ; ou (vii) encourage les activités ou l'usage de substances illégales ou dangereuses,

- b. diffuser un Contenu faisant appel à des dons d'argent ou à des tiers privés sauf si strictement gérés par le Client Territoire ou le Fournisseur sous leur responsabilité et pour favoriser la Transition en général ou celle du Territoire en particulier,
- c. diffuser un Contenu à caractère politique, religieux, de proposer des services de voyance, medium, astrologie, cartomancie ou assimilé,
- d. proposer des services à caractères sexuel,
- e. copier, stocker, ou accéder de toute autre manière aux informations contenues dans le Service à des fins non expressément permises par les présentes,
- f. porter atteinte aux droits d'une personne physique ou morale, y compris notamment, ses droits de propriété intellectuelle, à la vie privée, à l'image ou contractuels,
- g. contacter un Utilisat-eur-riche dans un autre but qu'un échange lié à la Transition,
- h. porter atteinte à ou endommager le Service, y compris notamment en utilisant des virus, des robots d'annulation, des chevaux de Troie, des codes malveillants, des attaques par requêtes Ping, des attaques par déni de service, des usurpations d'adresse IP ou de paquets, des routages ou informations d'adresse électroniques falsifiés ou des méthodes ou technologies similaires,
- i. utiliser la Solution pour transmettre, distribuer, publier ou soumettre toute information concernant une autre personne physique ou morale, y compris notamment, des photographies de tiers sans leur consentement ou des coordonnées personnelles,
- j. utiliser la Solution pour distribuer des courriers électroniques non sollicités (« spam ») ou des publicités sans l'accord préalable d'A&T, du Fournisseur et/ou du Client Territoire,
- k. « traquer » ou harceler tout autre Utilisat-eur-riche. Ou encore collecter ou stocker toute Donnée à caractère personnel appartenant à un autre Utilisat-eur-riche sans avoir recueilli son consentement express,
- l. usurper l'identité de toute personne physique ou morale, falsifier tout document ou faire de fausses déclarations,
- m. récupérer systématiquement des Données ou autre Contenu dans ou auprès du Service pour créer ou compiler, directement ou indirectement, en un seul ou plusieurs téléchargements, une collection, une compilation, une base de données, un répertoire ou autre regroupement similaire, manuellement, à l'aide de robots ou autrement,
- n. utiliser, afficher, copier ou reproduire le Service ou un ou des éléments individuels du Service, le nom du Service, toute marque, logo ou autre information exclusive d'A&T, ou la mise en page et le concept de toute page ou formulaire contenu sur une page de la Solution, sans le consentement écrit exprès d'A&T,
- o. tenter de sonder, de scanner ou de tester la vulnérabilité de tout système ou réseau du Service ou de déjouer toutes mesures de sécurité ou d'authentification sans y avoir été expressément autorisé par A&T à des fins organisées de test par des ressources dûment autorisées par A&T à cet effet exclusif et temporaire,
- p. inciter, encourager, ou aider toute tierce partie à réaliser les actions précitées.

G. Comment les CGU sont-elles applicables et comment évoluent-elles ?

G.1. Droit de rétractation

Conformément à la loi applicable, aucun délai de rétractation ne peut être appliqué. Ni A&T, ni le Client Territoire, ni le Fournisseur ne procédera à aucun remboursement, même partiel.

G.2. Le Fournisseur et l'Exploitant ST peuvent-ils sous-traiter leur gestion du Service ?

Le Fournisseur du Service, A&T et l'Exploitant ST peuvent choisir de faire sous-traiter tout ou partie de la gestion du Service par une ou plusieurs personnes morales. Dans ce cas, ils sont seuls responsables de la bonne application des présentes CGU par leur(s) sous-traitant(s). Tout sous-traitant ainsi concerné est tenu aux mêmes obligations que celles qui lient respectivement le Fournisseur, l'Exploitant ST et le Client Territoire dans le cadre de la gestion du Service, et notamment conformément aux exigences d'A&T.

G.3. Comment les CGU évoluent-elles ?

A&T et le Fournisseur se réservent à tout moment la possibilité de modifier, à leur seule discrétion, les présentes CGU pour toute raison qu'ils estimeront devoir justifier une modification de la version en vigueur. Pour ce faire, A&T attend du Client Territoire, du Fournisseur et de l'Exploitant ST, au plus tôt du besoin identifié, toute demande de mise à jour pour permettre une gestion du Service en conformité avec les besoins et contraintes applicables au Service, et leurs évolutions. A&T y procède alors par ajout, suppression ou modification de texte. Vous êtes invité à consulter régulièrement les CGU afin de prendre connaissance des changements éventuels effectués afin de les accepter pour pouvoir poursuivre votre utilisation du Service. Pour ce faire, les nouvelles versions modifiées sont transmises au Fournisseur et à l'Exploitant ST. Ce dernier se charge de les publier dans le Service et d'en informer les Utilisat-eurs-riche qui se connectent au Service pour la première fois ou postérieurement à leur modification, annonçant ainsi toute nouvelle version et en demandant l'acceptation formelle lors de la prochaine connexion au Service de tout Utilisat-eur-riche avant que d'accéder au Service.

G.4. Qui engage quelle responsabilité en signant les CGU ?

Chaque Utilisat-eur-riche, de profil Ayant-Droit ou Administrateur, engage sa responsabilité personnelle.

Les personnes morales A&T, Fournisseur, Client Territoire et Exploitant ST qui sont les entités porteuses ou parties prenantes au Service et telles que précisées en partie B., sont de fait engagées à respecter les présentes CGU, que des collaborateurs de ces structures soient inscrits au Service en tant qu'Utilisat-eur-riche, ou pas.

H. Informations légales du Service

L'Editeur de la Solution Territoire Citoyen est Action & Transition Sàrl (« A&T »), société de prestations de services de droit suisse, enregistrée au Registre du Commerce du Canton de Vaud, Suisse, sous le numéro CHE-458.543.024. La Solution Territoire Citoyen est proposée en mode SaaS (Software as a Service) sur une plateforme en ligne qu'elle gère et exploite en direct.

Le Fournisseur du Service agirageneve.ch est l'association Goodtrack, enregistrée au Registre du Commerce du Canton de Vaud, Suisse, sous le numéro CHE-274.897.815.

L'Exploitant ST de la Solution (opérations d'exploitation technique courante, sauvegardes, sécurité, support technique, maintenance corrective et maintenance évolutive) est Octree Sàrl, enregistrée au Registre du Commerce du Canton de Genève, Suisse, sous le numéro CHE-314.284.791.

Le Client Territoire est le service Agenda 21 de la Ville de Genève, ainsi que la Direction de la Durabilité et du Climat de la République et du Canton de Genève, Suisse.

Les CGU, ainsi que les actes qui en découlent sont régis par le droit suisse. La langue d'interprétation est la langue française. Si l'une quelconque des stipulations des présentes CGU est tenue pour nulle ou sans objet, elle sera réputée non écrite et n'entraînera pas la nullité des autres dispositions.

En cas de litige relatif à l'interprétation et/ou l'application des présentes CGU y compris ses modifications, à défaut de résolution amiable, compétence amiable et compétence expresse sont attribuées au Tribunal d'arrondissement de Lausanne.